

Des nouvelles du réseau !

Quoi de neuf en 2019 ? Législation, évènements, projets et nouveaux outils... les sujets ne manquent pas. En voici un premier extrait dans cette newsletter de février, à partager avec vos adhérents.

Amitiés associatives,
Le Bureau du Bucodes SurdiFrance



Etape n°1 : vous inscrire à l'AG

Vous l'avez lu dans 6MM ou dans notre dernière newsletter, l'AG de cette année se déroulera le samedi 25 mai à Lorient. Dès à présent, vous pouvez vous inscrire afin que l'association Oreille et Vie, qui accueillera cette AG, puisse s'organiser dans les meilleures conditions. Voici le lien qui vous permettra de procéder à cette inscription : <https://framaforms.org/ag-2019-du-bucodes-20-ans-oreille-et-vie-conference-1548526470>

Vous trouverez en première page de ce formulaire une liste des hébergements proches.



Le CA du samedi 2 février

L'actualité du réseau, c'est aussi une réunion du Conseil d'Administration qui a réuni à Paris les administrateurs du Bucodes SurdiFrance. Actualités et projets ont été abordés le samedi et le travail s'est poursuivi le dimanche avec des temps d'échanges structurés autour de plusieurs thématiques : parmi lesquelles la formation, l'école intégrée, l'accessibilité du grand débat national...



La réforme du reste à charge zéro se précise

La réforme 100% santé est entrée en vigueur au 1er janvier 2019, mais sera totalement opérationnelle à partir du 1er janvier 2021. C'est à ce moment qu'il sera possible d'acquérir des appareils auditifs à reste à charge 0. De nouveaux textes de loi ont été récemment publiés, notamment concernant la prise en charge pour les personnes relevant de la CMU et d'autres textes restent à venir, qui vont préciser concrètement l'application de la réforme. N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos questions sur cette réforme et son application sur le terrain.

Plus d'informations sur la réforme : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/100pourcent-sante/100-sante-audiologie/article/100-sante-audiologie-un-large-choix-d-aides-auditives-de-qualites-performantes>



Compte formation CEC : c'est le moment de déclarer vos heures 2017

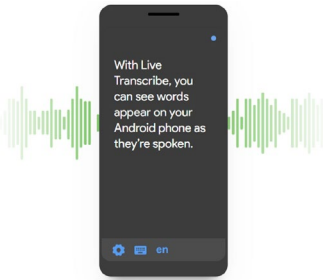
Le compte d'engagement citoyen (CEC) est un nouveau dispositif de l'Etat destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis, qu'ils soient en activité ou en retraite. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité, de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation. Les bénévoles ont jusqu'au 28 février pour déclarer leurs heures 2017 et leurs associations jusqu'au 19 mars 2019 pour les valider. Pour en savoir plus et créer un compte pour votre association : <https://www.associations.gouv.fr/le-compte-d-engagement-citoyen-cec.html>



114 : l'application du numéro d'urgence est téléchargeable

Nous vous parlons depuis plusieurs années du passage du numéro d'urgence 114 en conversation totale. Le dispositif amélioré sera lancé le 22 février. Il vous permettra de contacter les services d'urgence (samu, police, pompiers) par sms, fax mais aussi visioconférence, texte en temps réel (chat) et voix. Vous pouvez télécharger l'application «Urgence 114» sur iOS et Android et y renseigner dès à présent votre profil pour gagner du temps en cas de situation d'urgence.

Plus d'info sur <https://www.info.urgence114.fr/>



Deux nouvelles applications à l'attention des personnes malentendantes

Google vient de lancer deux applications smartphone, téléchargeables sur PlayStore. La première, «Live Transcribe», propose une transcription des conversations et la seconde, «Sound Amplifier», vise à éliminer les bruits de fond pour mieux entendre (à travers des écouteurs). Nous sommes preneurs de vos retours sur ces nouveaux outils.



L'École des Parents

Soutenue par la Fondation Pour l'Audition, l'École des Parents propose un programme d'accompagnement des parents dès l'annonce de la surdité de leur enfant. La programmation pour la période de janvier à juin 2019 est disponible ici : https://www.fondationpourl'audition.org/sites/default/files/2018-10/fondationaudition_ecole_parents_v3_page.pdf



Des projets pour la JNA ?

La JNA (Journée Nationale de l'Audition) approche à grands pas. La campagne 2019 s'intitule «Les oreilles au cœur de ma santé» et sera lancée le 14 mars. Le 3 mars, c'est l'Organisation Mondiale de la Santé qui lance sa campagne pour la Journée Mondiale de l'Audition.

Votre association prévoit une action autour de ces événements ?

- Envoyez-nous les informations sur contact@surdifrance.org. Nous pourrions ainsi comme les années précédentes mettre en commun les programmations pour les communiquer sur le site surdifrance.org
- Demandez-nous le logo de partenaire officiel JNA 2019 pour vos supports de communication



Un atelier AVA

Vous souhaitez apprendre à utiliser l'application de transcription automatique AVA ? Des ateliers en ligne de 45 minutes à une heure vous sont proposés le mercredi 27 février ou le mardi 5 mars à 18h15. Inscrivez-vous dès à présent sur contact@surdifrance.org